



Échos d'ECOFOR n°25

Novembre 2012

Bonne lecture !

Au sommaire de ce numéro

Echos de l'actualité

La valorisation de la forêt française selon le Conseil économique, social et environnemental [Lire >>](#)

Echos des activités d'Ecofor

Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques (BGF) : séminaire intermédiaire [Lire >>](#)

Gestion et impacts du changement climatique (GICC) : point d'étape [Lire >>](#)

Vers un outil d'aide à la décision dans le contexte des changements climatiques [Lire >>](#)

Comment améliorer les indicateurs de gestion durable des forêts françaises ? [Lire >>](#)

Que nous apprend la science sur la trame verte et bleue en milieu forestier ? [Lire >>](#)

Echos des partenaires

Bilan patrimonial des forêts domaniales de métropole : édition 2011 [Lire >>](#)

Gestion forestière et préservation de l'avifaune en forêt de production de plaine [Lire >>](#)

Les rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois concernent la recherche [Lire >>](#)

Petites notes des Echos

Appels à propositions de recherche [Lire >>](#)

Manifestations [Lire >>](#)

Publications [Lire >>](#)

Offre d'emploi [Lire >>](#)

La valorisation de la forêt française selon le Conseil économique, social et environnemental



Après quelques mois d'analyses, d'auditions et d'entretiens, Marie de l'Étoile, présidente d'honneur de l'Union de la coopération forestière française (UCFF), a présenté un rapport sur « [la valorisation de la forêt française](#) » au Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui l'a adopté le 10 octobre dernier.

Le constat dressé par le Conseil sur la filière forêt-bois est nuancé : ce secteur compte et devrait compter de plus en plus pour la France aux plans économique, social et environnemental ; mais il est en difficulté et ses ressources apparaissent insuffisamment valorisées, tant en quantité qu'en qualité. Ce sont donc de véritables défis qu'il s'agit d'affronter pour regarder l'avenir en face et se préparer à une augmentation attendue de la demande de bois matériau aussi bien que de bois énergie. De la fluidité doit être introduite dans les relations entre un amont multifonctionnel et soumis à des contraintes multiples (long terme, changement climatique, hétérogénéité de la ressource) et un aval industriel en compétition permanente avec des productions homogènes et massives issues d'autres matériaux ou contrées. Quelles orientations donner à ce secteur confronté aussi à l'absence d'une politique européenne et à la multiplicité des politiques publiques s'imposant à lui (climat, énergie, biodiversité, eau, territoire...) ?

Trente-deux préconisations sont formulées pour accroître la productivité de la forêt tout en la gérant de manière durable, pour rendre la filière-bois plus compétitive tout en favorisant l'usage des bois locaux, pour mieux prendre en compte l'emploi salarié, pour faire pren-



dre conscience de l'importance de la forêt au regard de sa multifonctionnalité et des attentes sociétales à son égard, pour intensifier et adapter les efforts de recherche et d'innovation, soutenir les missions de service public en forêt, prendre en compte les spécificités des régions ultramarines et développer enfin une nouvelle gouvernance de filière aux échelles nationale et régionale.

Le rapport souligne en particulier le rôle majeur de la recherche et des innovations que celle-ci peut apporter dans un domaine complexe soumis à de profonds changements. En cette matière, le Conseil se prononce d'abord pour un approfondissement des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes de manière à ce que les mutations qui s'annoncent préservent l'environnement. Il juge ensuite que des progrès sont nécessaires sur les

produits forestiers depuis la mise au point de méthodes d'exploitation respectueuses de l'environnement jusqu'au développement de nouveaux débouchés en passant par la valorisation des feuillus qui est la pierre angulaire de toute stratégie d'exploitation des ressources forestières françaises actuelles. Il souhaite enfin ardemment que la recherche se mette en situation d'éclairer la décision privée comme publique sur différents thèmes parmi lesquels émerge la nécessité de concilier production de bois et préservation des milieux naturels. Ces préconisations relatives à la recherche, on le voit, rejoignent largement les missions et activités d'Ecofor, notamment pour ce qui concerne le fonctionnement des écosystèmes et la conciliation entre dynamiques économiques et environnementales.

Sans aucun doute faut-il saluer, en conclusion, le fait qu'un cinquième des personnes auditionnées par le Conseil émanaient du monde scientifique. Pourquoi même ne pas s'interroger sur l'opportunité de donner à la communauté scientifique les moyens de s'investir de façon plus structurée et coordonnée dans la réalisation, en étroite association avec le monde socioprofessionnel, d'une expertise collective à visée prospective sur l'avenir du secteur forestier français ? Il y aurait là un moyen de prolonger le travail qui vient d'être effectué dans le cadre du Conseil économique, social et environnemental.

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

[Retour au sommaire](#)

Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques (BGF) : séminaire intermédiaire



Les 13 et 14 septembre 2012, un séminaire a été organisé dans les locaux d'IRSTEA à Antony (92) et dans le cadre du programme « Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques » (BGF) – piloté par le ministère en charge du développement durable, soutenu par le ministère en charge de l'agriculture et animé par Ecofor. Il a permis de faire le point sur l'état d'avancement des huit projets de recherche en cours, de s'intéresser à l'un d'entre eux (GNB : Gestion, naturalité et biodiversité) à travers une visite de terrain et d'apporter un éclairage spécifique sur une thématique transversale d'importance du point de vue des questions scientifiques qu'elle implique et de ses interactions avec la gestion : « le sol, une base pour les relations entre biodiversité et fonctionnement des écosystèmes ».

A mi-parcours des projets lancés en 2010, ce séminaire a été organisé pour favoriser les discussions à l'intérieur du programme, entre les équipes portant les différents projets et avec le Conseil scientifique et le Comité d'orientation du programme. Les réflexions d'ordre méthodologique ont été nombreuses, notamment en lien avec la réalisation de méta-analyses et l'élaboration de modèles conceptuels. De manière générale, force est de constater que les approches sont encore souvent trop descriptives et s'intéressent davantage à la structure des écosystèmes qu'à leur fonctionnement.

Les projets soulèvent des questions d'importance du point de vue des politiques publiques, même si leurs liens avec celles-ci n'apparaissent pas toujours immédiatement. En outre, ils intègrent peu (ou de manière très indirecte) la dimension du changement climatique, une problématique qui s'inscrit pourtant de façon de plus en plus marquée au cœur des préoccupations politiques. À ce stade, le ministère en charge du développement durable a exprimé le souhait que la communauté BGF s'interroge sur les liens à construire entre les différents projets. Des regroupements apparaissent envisageables et pourraient éventuellement conduire à des animations ou des restitutions communes, notamment sur les thématiques suivantes :

- Les indicateurs indirects de biodiversité : comment les rassembler et les valider ?
- Les approches multi-taxonomiques : quel est l'intérêt d'analyser plusieurs taxons (qualité des réponses) ?
- Les compromis entre services écosystémiques, production, conservation et biodiversité : quelles méthodes pour optimiser ces différents volets ?
- Les projets multi-sites : quel retour d'expérience ? Quelles opportunités ?
- Linéarité ou effets de seuils : quelle réponse à l'intensité de gestion ?

Par ailleurs, le ministère encourage la communauté scientifique à formuler des avis et des recommandations à l'intention des décideurs et des gestionnaires forestiers.

Une session transversale a ensuite permis d'analyser l'influence de la diversité des espèces ligneuses sur le niveau de production d'un panel de services rendus par les écosystèmes forestiers, tels que la production de biomasse et de produits forestiers non ligneux, la fixation de carbone, la qualité de l'eau, la protection des sols et la sensibilité aux stress biotiques. Une approche qui visait à mieux comprendre la nature des mécanismes reliant la diversité au fonctionnement de l'écosystème, *via* divers processus explicatifs comme la « facilitation », la « complémentarité » ou la « sélection ». Aujourd'hui, les expérimentations se basent essentiellement sur des dispositifs situés en forêt de plantation. Du fait de leur organisation simplifiée et de leurs assemblages artificiels, ces écosystèmes anthropisés offrent une vision tronquée de la réalité des mécanismes en jeu. Néanmoins, ce type d'expérimentations semble contredire l'idée reçue selon laquelle le niveau de production d'un peuplement s'accroît avec le niveau de biodiversité. Il semble aussi que, plutôt que le nombre d'espèces, c'est l'apparition d'une espèce en particulier qui permet le plus souvent d'améliorer les processus liés à la production de ces services. Quoiqu'il en soit, la gestion des mélanges d'essences repose encore aujourd'hui sur la transmission d'un savoir séculaire dont les bénéfices en termes de productivité sont rarement vérifiés.

Cette discussion s'est prolongée par une table ronde au cours de laquelle le fonctionnement des sols a été abordé sous l'angle de la diversité biologique. Peu d'études s'intéressent encore aux



différents éléments du sol forestier, dont le niveau très faible de précision taxonomique est pourtant un préalable à la caractérisation des fonctions remplies par la faune du sol. À l'échelle du paysage, le rôle des assemblages d'espèces est un domaine également peu couvert par la recherche. Cette relation entre « fonctionnement du sol » et « biodiversité » a enfin été abordée sous l'angle de la fertilité. Dans ce cadre, la possibilité de compenser une exportation accrue de matière ligneuse, au sein d'écosystèmes forestiers finalement encore assez préservés dans l'ensemble, par des actions de fertilisation est apparue comme une entreprise très délicate, notamment du fait de la complexité des phénomènes régissant le fonctionnement des humus forestiers et de la subtilité des équilibres entre éléments minéraux, qu'il est aujourd'hui difficile de reproduire par de simples apports extérieurs. En conclusion et de manière assez intuitive, il s'avère préférable de mieux protéger l'existant (le capital sol) plutôt que de restaurer ce qui a été dégradé (notamment via l'exportation accrue de matière organique).

Les exposés présentés au cours de ce séminaire sont disponibles sur le site du programme [« Biodiversité, Gestion forestière et Politiques publiques »](#).

Contact : [Cécile Nivet](#)

Gestion et impacts du changement climatique (GICC) : point d'étape



Les 10 et 11 octobre derniers le programme Gestion et impacts du changement climatique (GICC) du ministère en charge du développement durable (MEDDE), animé par ECOFOR, organisait un colloque ouvert à tous de présentation de résultats et un séminaire réservé aux instances du programme autour des projets en cours.



Le colloque du 10 octobre visait d'une part à porter à connaissance les résultats des projets de recherche qui s'achevaient et d'autre part à présenter les nouveaux projets sélectionnés en 2012. Près de 150 personnes sont venues écouter les vingt exposés de la journée. Des agences de l'Etat aux collectivités pour les décideurs, en passant par les chercheurs de multiples disciplines, le public était très diversifié comme l'est aussi le programme. En effet, ce dernier s'attache à prendre en compte toutes les implications du changement climatique, allant des évolutions futures du climat, à plus ou moins longue échéance, jusqu'aux impacts sur les écosystèmes et les sociétés en passant par les possibilités d'adaptation des milieux et des systèmes. Les projets présentés portaient sur les enjeux des politiques climatiques internationales ou plus loca-

les voire sectorielles et ils traitaient aussi largement la question de l'impact du changement climatique et de l'adaptation des écosystèmes et des sociétés. Les services climatiques¹ ont également fait leur apparition au sein du programme ces dernières années. Ils constituent en effet des éléments clés pour permettre l'adaptation des sociétés. Le projet [DRIAS](#) a notamment développé un portail sur lequel il est possible de consulter les évolutions climatiques prévues en France pour les cent prochaines années ; il présente les résultats de différents modèles climatiques à une échelle de 8km x 8km.

Le 11 octobre était l'occasion d'un rassemblement des comités d'orientation et conseil scientifique du programme autour des projets de recherche lancés en 2010. Les coordinateurs des dix projets en cours, aux thématiques aussi variées que celles de la veille, ont présenté leurs travaux et ont pu échanger

posément avec les instances qui avaient eu connaissance des rapports intermédiaires auparavant. Le contact direct des instances et des porteurs de projets tel qu'il a pu avoir lieu lors de ce séminaire est souhaitable et devrait surement être plus fréquent dans une perspective d'amélioration de l'animation du programme.

Retrouvez le programme et les présentations des projets achevés sur le site de [GICC](#).

Contact : [Ingrid Bonhême](#)

¹ Services permettant de fournir des informations fiables et fines sur l'évolution du climat aux décideurs des différents secteurs.

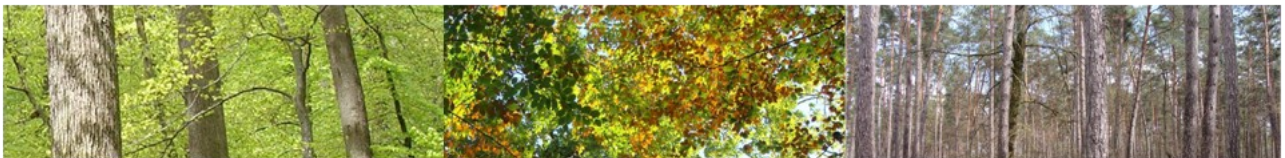


[Retour au sommaire](#)

Vers un outil d'aide à la décision dans le contexte des changements climatiques



Co-financé par le Groupement d'intérêt public (GIP) Ecofor et le Réseau mixte technologique (RMT) AFORCE, le projet TRAITAUT réunit chercheurs et agents du développement pour une rénovation de l'approche autécologique en milieu forestier. Une conclusion intermédiaire du projet est la nécessité de développer un outil d'aide à la décision en France pour guider les gestionnaires dans l'adaptation des forêts aux changements climatiques.



Après la journée de lancement du 26 mars 2012, la réunion d'avancement s'est déroulée le **22 octobre 2012** au GIP Ecofor à Paris. Elle a réuni **22 participants**, chercheurs et agents du développement. Les échanges ont permis d'envisager les suites du projet Traitaut et d'encourager les actions futures qui ont été proposées, comme le montage d'un projet de recherche.

Cette journée a notamment été l'occasion de communiquer une synthèse et une évaluation des **outils d'aide à la décision** dans le contexte des changements climatiques. Ce travail s'est appuyé sur le recensement de ces outils réalisé au sein du projet européen FORSYS (2009-2013). Premier constat essentiel : parmi les 75 outils décrits, **un seul est recensé pour la France** (Capsis). Ce dernier n'a d'ailleurs pas pour vocation première d'être un outil d'aide à la décision même s'il est parfois utilisé comme tel par des agents du développement. Lors de la réunion, il a fait l'objet d'une présentation comme exemple de mise en place réussie d'une plateforme collaborative. Quatre outils d'aide à la décision intégrant l'autécologie et à destination des gestionnaires ont été analysés. Développés dans différents pays européens (Royaume-Uni, Suède, Danemark, Pays-Bas, Belgique et Autriche), ils sont **opé-**

rationnels depuis les années 2000, ce qui reflète des actions amorcées depuis plus d'une décennie. Ce constat semble légitimer dès à présent **l'élaboration d'un outil d'aide au choix des essences et à la gestion adaptative en France** dans le contexte d'un climat à évolution rapide.

Un cahier des charges a donc été établi suivant cet objectif pour fonder un futur projet de recherche. Les gestionnaires seraient les utilisateurs cibles de l'outil et leurs besoins seront pris en compte dès le début du projet. Le choix des **échelles spatiales** et de leur harmonisation constitue une problématique centrale. L'échelle spatiale pourrait s'étendre de la parcelle au massif et l'échelle temporelle serait double : à court et long termes. Concernant la structure de l'outil, il doit être facile d'accès et contenir une plateforme SIG (système d'information géographique) afin de référencer spatialement les paramètres initiaux, contenir des couches multiples (climat, sol...) et permettre des sorties sous forme de cartes. Il faudra proposer aux utilisateurs de **tester plusieurs scénarios** en termes de climat et d'émissions de gaz à effet de serre pour qu'ils puissent se rendre compte des différences de prédictions dues aux incertitudes. Une liste d'essences pourra être proposée

aussi bien en peuplement pur que mélangé. Les **modèles utilisés** (croissance, niche, mécaniste) seront choisis en fonction des échelles spatio-temporelles qui apparaîtront les plus pertinentes. Les performances environnementales seront décrites sous la forme de **fonctions de réponse** calibrées ou validées par les données recueillies via une base bibliographique. Un module d'**analyse de décision multicritères** pourra être développé séparément afin de mieux prendre en compte les enjeux économiques et sociaux dans la gestion forestière.

S'appuyant sur cette première version du cahier des charges et sur la communauté de recherche et développement constituée lors du projet Traitaut, un **projet de recherche** est en cours de construction. Il vise à élaborer l'outil et rassembler les données sur l'autécologie des essences forestières et les traits fonctionnels. N'hésitez pas à **nous signaler les appels à projets ou projets en cours** qui seraient proches de ces thématiques.

Contact : [Alice Michelot](#)



[Retour au sommaire](#)



Le ministère en charge de l'agriculture édite, tous les 5 ans depuis 1995, les indicateurs de gestion durable des forêts françaises. L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est chargé d'en coordonner l'élaboration. À leurs côtés, Ecofor et le laboratoire d'économie forestière de Nancy (LEF, unité mixte de recherche AgroParisTech/Inra), s'impliquent dans une démarche d'amélioration des indicateurs autour de laquelle se mobilisent aussi de nombreux autres partenaires, membres d'un comité de pilotage.

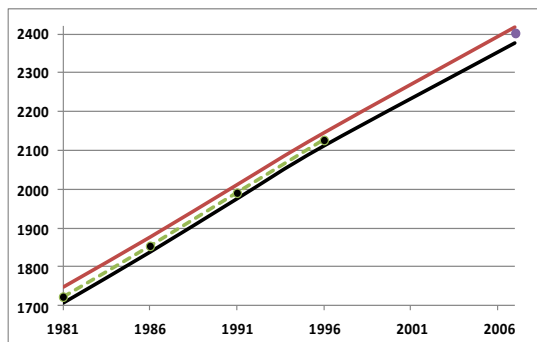
À la demande du ministère en charge de l'agriculture (MAAF), Ecofor a rédigé une note de synthèse retraçant les principaux enseignements des différentes éditions des indicateurs de gestion durable des forêts françaises.

Une première partie a consisté à reprendre les différentes publications des indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines, relatives aux années 1995, 2000, 2005 et 2010, pour dresser un tableau de la situation de la forêt française et des services qu'elle rend. Elle est organisée selon les six critères de gestion durable du processus d'Helsinki qui portent sur (1) les ressources forestières en bois et carbone, (2) la santé et la vitalité des écosystèmes forestiers, (3) les fonctions de production des forêts, (4) la diversité biologique des écosystèmes forestiers, (5) les fonctions de protection des eaux et des sols, (6) les bénéfices et conditions socio-économiques.

Il apparaît ainsi pour la période concernée (1995-2010) que les ressources forestières métropolitaines évoluent à la hausse de manière générale, en volume et en surface, plaçant la France parmi les pays les plus forestiers d'Europe. La santé et la vitalité des écosystèmes forestiers s'améliorent du fait de la réduction des pollutions atmosphériques et d'une bonne maîtrise des incendies mais restent soumises aux événements climatiques (tempêtes, sécheresses) et biotiques, dont l'augmentation des populations de cervidés. Sur le long terme, l'exploitation de bois est en progression, surtout pour les résineux, mais le prélèvement reste très inférieur à la production biologique. En dépit d'une extension des plantations, de la fragmentation des massifs et de la vulnérabilité de certaines espèces surtout animales, les forêts françaises restent largement sub-naturelles et comportent une biodiversité non négligeable soutenue par des démarches actives de préservation (en faveur des bois morts, forêts âgées, aires protégées).

Les forêts assurent un rôle efficace de protection vis-à-vis des sols, des eaux et des intérêts économiques et sociaux : restauration de terrains de montagne, fixation des dunes, protection des périmètres de captage et de sources d'eau. Enfin, la forêt apporte de nombreux bénéfices culturels aux Français mais la filière de valorisation du bois, principal usage commercial de la forêt et source d'emplois, voit diminuer sa contribution relative à l'économie nationale et reste insuffisamment compétitive à l'échelle internationale.

L'analyse, qui vient d'être ici très résumée, a permis de prendre conscience de certaines limites et de proposer par conséquent des pistes d'amélioration. Celles-ci consistent à passer d'une description statistique à une vision plus stratégique, à renforcer l'harmonisation et la cohérence des informations publiées, enfin à traiter et étendre le cadre juridique, politique et institutionnel de ces indicateurs. La proposition a par exemple été faite de mobiliser les indicateurs de gestion durable non seulement selon les critères d'Helsinki mais aussi selon les grands enjeux de politique publique qui concernent notamment la gestion soutenue des ressources en bois, la lutte contre l'effet de serre, le suivi sanitaire des forêts, l'adaptation des forêts au changement climatique, la contribution du secteur forestier à l'activité économique, la conservation de la diversité biologique, la participation des forêts au bien-être social, la réalisation d'un équilibre multifonctionnel des forêts. Pour éclairer correctement ces diverses perspectives, il apparaîtrait en particulier utile d'ajouter quelques indicateurs qui font aujourd'hui défaut.



Augmentation du volume de bois sur pied en millions de m³ dans les forêts de production sur 1981-2007 et illustration de la difficulté du suivi à long terme (d'après IFN/IGN).

Les bosquets (15 millions de m³ environ) et les peupleraies (25 millions de m³ environ) sont pris en compte dans la courbe supérieure, pas dans la courbe inférieure. Les points correspondent aux définitions en vigueur à l'époque correspondante : ils intègrent les bosquets mais pas les peupleraies pour 1981-1996, les peupleraies mais pas les bosquets pour 2007.

D'autres améliorations ont été proposées pour favoriser le suivi continu par rapport à la situation du moment, pour traiter des enjeux et résultats interprétés en parallèle avec la méthodologie et l'analyse de données. L'éventualité d'approches intégrées, concernant plusieurs indicateurs, a aussi été envisagée.

Ce travail, associé à celui sur les [indicateurs de biodiversité forestière](#) mené dans le cadre du programme de recherche « Biodiversité, gestion forestière et politique publique » du ministère en charge du développement durable et aux réflexions parallèles du LEF, peut maintenant servir de catalyseur à la réflexion d'amélioration des indicateurs de gestion durable lancée par le ministère en charge de l'agriculture cet automne. L'IGN anime ce travail collectif auquel contribuent de nombreux organismes qui devront travailler dans la triple perspective temporelle du renseignement d'indicateurs pour la FAO (2013), pour Forest Europe (2014) et pour les forêts françaises (2015).

Contacts : [Ingrid Bonhême](#), [Jean-Luc Peyron](#)

Cette note est proposée par ailleurs pour publication à la Revue Forestière Française.



La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui, face à la fragmentation des milieux, tend à favoriser la libre circulation des espèces animales et végétales au travers des paysages. Elle s'inscrit dans une démarche de protection de la biodiversité. Mais quels sont véritablement ses intérêts et limites vis-à-vis de la protection de biodiversité dans un contexte de changement global ? Dans le cadre d'un stage effectué à Ecofor sous la direction de Natacha Massu et en collaboration avec plusieurs organismes¹, Marie Cipièrre s'est posée la question et a entrepris de la traiter à partir de la littérature scientifique et d'entretiens ([Cipièrre, 2012](#)).

Trois documents ont été édités en 2010 par le Comité opérationnel national Trame verte et bleue coordonné par le Ministère en charge du développement durable. Ils donnent aux régions les grandes orientations et préconisations pour la mise en place de la Trame verte et bleue sur leurs territoires. Cette démarche se décline donc à travers des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) au sein de chaque région. Les gestionnaires et les collectivités ont ensuite la charge de décliner la trame à leur échelle. Les Conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel (CSRPN) ont édité des listes d'espèces et d'habitats prioritaires à prendre en compte pour chaque région, ces listes non exhaustives peuvent être complétées par les gestionnaires.

De nombreuses données concernant la dispersion des espèces végétales et animales des milieux boisés ont été récoltées. Elles ont permis de faire ressortir toute la complexité de l'écologie des espèces mais ont cependant pu ouvrir quelques portes quant à la nature physique des corridors nécessaires à certaines espèces forestières. Les possibilités de migration de ces dernières ne sont pas dissociables des changements globaux et plus précisément du changement climatique. Des études ont été réalisées en France essentiellement en zone de

montagne et en zone méditerranéenne, qui permettent de donner un ordre de grandeur des déplacements des communautés végétales et animales au cours des dernières décennies. Ces changements prennent en compte des facteurs de température mais également d'autres facteurs tels que les teneurs en azote atmosphérique, les changements d'occupation des sols, les modes de sylvicultures. Ainsi, à titre d'ordre de grandeur, lorsque le climat se déplace en quelque sorte de 100 km vers le Nord, le déplacement des papillons ne dépasse pas 50 km, celui des oiseaux 15 km et celui de la plupart des espèces végétales 10 km. Dans ce dernier cas, les déplacements peuvent même être tellement faibles qu'on a du mal à les discerner.

Cette synthèse a révélé quelques lacunes au niveau des connaissances scientifiques en ce qui concerne les données d'association d'espèces à l'échelle de la France, la dispersion des espèces de milieux boisés ou encore l'adaptation des espèces aux changements globaux. La mise en place de la trame étant laissée à l'appréciation des collectivités et gestionnaires, il serait important de créer un réseau d'échange dynamique et efficient pour que les partages d'expérience puissent avoir lieu.

Les échanges entre décideurs, scientifiques et gestionnaires sont jugés indispensables au bon fonctionnement de l'outil. Par ailleurs, des indicateurs robustes et pertinents devraient être sélectionnés en amont de la démarche et de manière harmonisée à l'échelle du territoire.

Une analyse et une prise en compte des risques associés à la mise en place de corridors écologiques est nécessaire de manière à atténuer ou éviter leurs éventuels effets néfastes. De plus, la trame écologique qui sera mise en place à l'échelle du territoire devra être révisable et modifiable dans le temps pour tenir compte des incertitudes concernant les changements globaux.

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

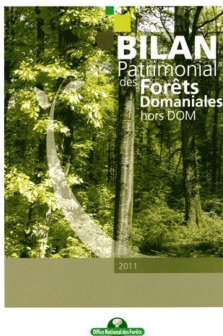
¹ Parmi les multiples organismes consultés, des chercheurs, gestionnaires ou responsables de l'INRA, d'IRSTEA, du Ministère en charge du développement durable, du Muséum, de la Fédération des Parcs Naturels régionaux, du GIP préfigurant le futur Parc National des forêts de Champagne et de Bourgogne.

[Retour au sommaire](#)

Bilan patrimonial des forêts domaniales de métropole : édition 2011



Dans le cadre de ses engagements avec l'Etat, l'ONF a réalisé en 2011 le [deuxième bilan patrimonial des forêts domaniales métropolitaines](#). Quarante-deux indicateurs rendent compte de la gestion et suivent l'évolution de l'état de ces forêts, dans la diversité de leurs fonctions.



Cet état des lieux grandeur nature est réalisé tous les 5 ans sur plus de 1,7 million d'hectares et constitue un outil de pilotage pour la gestion durable des forêts domaniales.

Quarante-deux indicateurs répartis en quatre enjeux

Les 42 indicateurs fournissent un panorama équilibré et objectif de la diversité des composantes économiques, écologiques et sociales des forêts domaniales. Ces indicateurs, renseignés à partir de données fournies par l'IGN, l'INSEE, le Muséum, le ministère de l'Agriculture ou encore produits par l'ONF dans le cadre de ses missions, sont organisés autour de quatre enjeux, répondant à plusieurs objectifs :

- économie et production (15 indicateurs) : connaître le potentiel de production, la ressource en bois, son renouvellement, son exploitabilité et suivre le prélèvement ;
- biodiversité et milieux remarquables (12 indicateurs) : évaluer la biodiversité ordinaire et la biodiversité à haute valeur patrimoniale et connaître l'effort de protection des milieux remarquables ;
- enjeux socio-culturels et accueil du public (8 indicateurs) : mesurer les enjeux sociaux, le dispositif d'accueil du public, les dynamiques territoriales de concertation et la protection de la ressource en eau potable ;
- risques et santé des forêts (7 indicateurs) : suivre l'évolution des problèmes sanitaires, des incendies et des dégâts de gibier, et observer le rôle de protection des forêts, notamment en montagne.

Une restitution des connaissances dans le temps et à plusieurs échelles

La valeur des informations recueillies réside principalement dans la comparaison

des résultats dans le temps et leur confrontation aux objectifs de gestion fixés par l'Etat propriétaire. Connaître l'évolution du patrimoine par rapport aux cibles fixées permet en effet d'ajuster, si nécessaire, l'effort de gestion en fonction des changements constatés. Dans le cadre de ce bilan, nombre de données font référence à trois périodes distinctes, ou à une série pluriannuelle de valeurs, et sont mises en perspective avec les objectifs nationaux de gestion des forêts domaniales.

Les résultats sont restitués sur l'ensemble de l'hexagone et déclinés, pour la plupart, à l'échelle des grands domaines biogéographiques et des directions territoriales de l'ONF. Certaines thématiques (analyse par niveaux d'enjeu pour les fonctions de la forêt, volume de bois mort au sol...) ont un caractère nouveau et sont portées pour la première fois à la connaissance du lecteur.

Quelques résultats

+ 3 000 ha de forêts domaniales en 5 ans

La hausse constatée de la surface des forêts domaniales s'inscrit dans une tendance à long terme avec une augmentation de près de 600 000 ha depuis l'instauration du Code forestier (1827).

Une surface productive inégalement répartie

En lien avec le développement de la protection de la biodiversité conduit par l'ONF, la surface consacrée à la production de bois (77%) a diminué depuis 2006. Malgré une légère amélioration du réseau de desserte, 15% de la ressource restent situés à plus de 500 mètres d'une piste de débardage, principalement en zone de montagne.

Prélèvement et capital sur pied stables

Les prélèvements sur les périodes 1995-1999 et 2005-2009 sont comparables (6,2 Mm³/an). Ils sont inférieurs à ceux de la période 2000-2004 (7 Mm³/an), impactée par les volumes supplémentaires dus aux tempêtes de 1999. Le volume sur pied reste stable (182m³/ha, bois fort tige) : la récolte (y compris les chablis non récoltés) est donc égale à l'accroissement.

Une forte contribution à la stratégie nationale de création des aires protégées

La surface concernée est en progression depuis 2006. Elle avoisine les 7 % des forêts domaniales, soit un niveau bien supérieur à l'objectif moyen fixé à 2 % sur l'ensemble du territoire français. Le tiers de cette surface est représenté par les réserves biologiques (40 000 ha), aires protégées spécifiques au régime forestier.

Des oiseaux forestiers plus abondants

Le suivi de l'avifaune coordonné par le Muséum confirme une abondance moyenne plus forte des oiseaux « forestiers » que dans les autres forêts françaises, avec une stabilité dans le temps.

Une trame de vieux bois favorable à la biodiversité

10 % de la surface boisée des forêts domaniales sont consacrés au maintien des stades âgés, favorisant ainsi certaines espèces végétales et animales inféodées aux vieux peuplements.

20% de forêt périurbaines

20% des forêts domaniales sont situés à proximité immédiate des agglomérations de plus de 50 000 habitants et présentent, de ce fait, un enjeu social fort. À ce titre, près de 68 000 ha de forêts domaniales sont classés en forêt de protection pour le bien-être des populations, principalement en Île-de-France.

Un équilibre faune-flore parfois menacé

Les plans et tableaux de chasse pour le grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier) sont en augmentation sur 10 ans. Ceci illustre la progression continue des populations d'ongulés, à l'origine d'une pression croissante sur les peuplements.

Des problèmes phytosanitaires en légère augmentation

Une augmentation modérée des problèmes phytosanitaires est constatée entre les périodes 1998-2004 et 2005-2010. Certains phénomènes locaux, comme l'extension récente et rapide du champignon *Chalara fraxinea* sur le Frêne, pré-occupent les gestionnaires.

Contact : [Frédéric Blanc](#)

Gestion forestière et préservation de l'avifaune en forêt de production de plaine



La revue de l'ONF *RenDez-Vous techniques* consacre son hors série n°6 au colloque des 4-5 novembre 2011 de Velaine-en-Haye qui a réuni près de 200 gestionnaires, naturalistes et scientifiques sur le thème « Gestion forestière et préservation de l'avifaune : le cas des forêts de production de plaine ». La question principale demeure : comment traduire les résultats des recherches dans les pratiques de gestion ?



Outre les allocutions d'ouverture et propos introductifs dont ceux portant sur la préservation des oiseaux en forêt privée, ces actes présentent les résultats du programme « Oiseaux des Bois »

lancé en 2007 conjointement par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'Office national des forêts (ONF). Ce programme, conduit sur cinq ans, visait à améliorer les connaissances sur l'écologie, la répartition et les exigences des espèces étudiées. Il s'agissait aussi d'évaluer l'impact de la gestion et des travaux forestiers sur les populations d'oiseaux, de déterminer l'offre et la disponibilité en milieux et sites de reproduction favorables, d'expérimenter des actions destinées à mesurer la sensibilité des espèces aux dérangements liés aux activités forestières, enfin de mettre en œuvre des recommandations favorables à l'avifaune.

Le programme « Oiseaux des bois » s'est concentré sur trois sites contribuant à améliorer les connaissances pour une douzaine d'espèces à valeur patrimoniale : en forêt domaniale de Moulière (Vienne) où étaient étudiées deux espèces inféodées aux milieux ouverts intra-forestiers (engoulevent d'Europe, fauvette pitchou), en forêt domaniale d'Orléans (Loiret) où l'étude portait sur trois rapaces nicheurs à grand territoire (busard

Saint-Martin, aigle botté, circaète Jean-le-Blanc) et dans le massif de la forêt d'Orient (Aube) où d'autres rapaces ainsi que le groupe des pics étaient observés.

Marion Gosselin a accepté la tâche de synthétiser les résultats du programme. Elle a noté de nombreuses avancées en matière d'écologie des espèces cibles et de répartition des habitats favorables avec : une meilleure connaissance des caractéristiques des arbres porteurs d'aires de nidification et de leur environnement même si l'on manque encore d'éléments pour en tirer des recommandations pour la gestion ; une évaluation de l'étendue des domaines vitaux autour des nids *via* des suivis par balises avec à la clé des propositions de zones de quiétude, celles-ci étant proposées à titre de précaution dans l'attente de pouvoir mesurer les effets du dérangement sur la démographie des populations ; une description des habitats préférentiels des espèces cibles, ou des habitats dans lesquels les fonctions biologiques sont les plus efficaces ; un meilleur suivi des populations avec de bonnes descriptions de population (densité de nids, évolutions des effectifs) et des taux de prédateurs (pour le pic mar en forêt d'Orient) ; une meilleure connaissance des régimes alimentaires (une avancée qui montre pour le busard Saint-Martin qu'il faut aussi tenir compte des espaces non forestiers pour gérer l'espèce qui, bien que liée à la futaie régulières à zones de régénérations

vastes, chasse dans les champs de céréales) ; des confirmations de connaissances comme l'augmentation du nombre de nids de pics mars en forêt d'Orient avec le nombre de gros chênes... Ces avancées posent également des questions nouvelles dont certaines portent sur la généralisation des résultats à partir des cas particuliers étudiés dans ce programme tandis que d'autres révèlent la limite de l'approche espèce par espèce qui nécessite d'être complétée par des approches par habitats et des méthodes d'aide à la hiérarchisation des enjeux de protection sur un territoire donné. En termes de dérangement, le programme apporte également de nouvelles connaissances qui s'accompagnent de nouvelles questions : le dérangement est-il fonction du type d'intervention humaine à proximité du nid, de l'âge des oiseaux ; est-il le fait de certains individus et non pas forcément commun à tous les individus d'une espèce ?, etc. Enfin, les résultats de ce programme mettent en avant l'importance de l'approche collective : dialogue et partage des savoirs entre naturalistes, gestionnaires et scientifiques étant la clé de la réussite d'un tel projet et la condition *sine qua non* pour initier une gestion durable.

Ces travaux seront complétés par un guide de bonnes pratiques et de prescriptions environnementales.

La revue est [accessible en ligne](#) sur le site de l'ONF.

Les rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois concernent la recherche.



Dans un contexte de faiblesse structurelle et de forte concurrence internationale pour les industries de l'agroalimentaire et du bois, l'Etat a lancé fin septembre les « [Rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois](#) » afin d'aider ces acteurs majeurs de l'économie à mieux valoriser leur produc-

tion et à stimuler durablement leur compétitivité sur tous les marchés. Les ministres concernés en attendent des pistes d'actions concrètes et opérationnelles, en vue de l'élaboration des plans nationaux concertés au printemps 2013. Le [calendrier](#) de ces rencontres est fixé ; celles-ci devraient se décliner en ateliers

autour des thèmes identifiés comme stratégiques. Facteurs clés de la compétitivité de ces secteurs, l'innovation et la recherche-développement constituent un thème de travail majeur pour les ateliers, selon le ministère chargé de l'agroalimentaire. [Contact](#)

[Retour au sommaire](#)

Appels à propositions de recherche



>> Appel européen à projets sur la durabilité, les bionénergies et le secteur forestier : [14 positions of Early Stage Researchers within a Marie Curie Initial Training Network \(ITN\)](#)
Clôture : 31 décembre 2012.

>> Appel à pré-projets BiodivERsA 2012-2013 "Les espèces invasives et les invasions biologiques" : réponse à soumettre avant le 14 décembre 2012. Cet appel à projets de recherche commun à onze partenaires européens et turcs du programme ERA-Net BiodivERsA est focalisé sur les espèces envahissantes exotiques. Les équipes de recherche sur la biodiversité sont invitées à former des *consortia* avec des partenaires d'au moins deux autres pays participant au financement de cet appel. Les projets de recherche sont évalués sur des critères d'excellence scientifique et de pertinence pour les décideurs. Il est aussi attendu que la dimension paneuropéenne des projets constitue une valeur ajoutée. Le site biodiversa.org/2 présente cet ERA-Net, coordonné par la Fondation pour Recherche sur la Biodiversité (FRB), et ses trois premiers appels à projets.

>> Appel à pré-propositions COST dans le domaine « La forêt, ses produits et services » (FPS) : ouvert en continu avec des dates limites tous les 6 mois environ, dans le cadre du programme européen de coopération scientifique et technique COST. Cet appel à propositions invite les chercheurs à se regrouper en réseaux internationaux pour soumettre des propositions qui favorisent l'échange de connaissances à travers toute l'Europe : une première sélection se fait sur les propositions préliminaires, puis une seconde retient les meilleures propositions pour de nouvelles actions COST. Le financement est accordé au prorata des propositions soumises dans les dix domaines d'intervention du programme COST ; aussi, pour conserver le domaine consacré aux « forêts, leurs produits et services » à l'avenir, il est important que celui-ci fasse l'objet d'un grand nombre de pré-propositions (de qualité), sachant que 20% de celles-ci aboutiront à des propositions complètes dont 50% seront retenus *in fine* comme nouvelles actions COST.

Toute proposition, [à soumettre en ligne](#), doit impliquer au moins 5 pays membres de l'action COST. Le [prochain appel](#) sera annoncé en décembre et se terminera le 29 mars 2013.

>> Appels à propositions 2013 du 7^{ème} PCRD : plusieurs appels à projets sont lancés dans le cadre de différents programmes de la commission européenne.

Au niveau du programme ERA-NET, l'appel à projets [FP7-ERANET-2013-RTD](#) comprend un ERANET [Gestion forestière durable et foresterie multifonctionnelle](#) (KBBE.2013.1.4-01) doté d'environ 2 millions d'euros. Date limite de soumission le 28 février 2013.

Au niveau du programme Knowledge-Based Bio-Economy (KBBE), l'appel à projets [FP7-KBBE-2013-7 single stage](#) propose des sujets touchant des thèmes forestiers. La date limite de soumission est fixée au 5 février 2013.

Pour la production et la gestion durable des ressources :

- Accroissement de la durabilité des systèmes de production : KBBE.2013.1.1-01 Agroforestry systems for Europe ; KBBE.2013.1.2-05 Biological control agents in agriculture and forestry for effective pest and pathogen control ; KBBE.2013.1.2-06 Improved coordination and collaboration for EU Plant Health reference collections ; KBBE.2013.1.1-07 Novel practices and policies for sustainable wood mobilization in European forests.
- Recherche en socio-économie et soutien aux politiques : KBBE.2013.1.4-07 Boosting the translation of FP projects' results into innovative applications in the field of agriculture, forestry, fisheries and aquaculture ; KBBE.2013.1.4-08 Boosting the outreach of research with focus on agricultural and forestry knowledge and innovation systems.

Concernant les sciences de la vie, la biotechnologie et la biochimie : KBBE.2013.3.1-01 Plant High Value Products – from discovery to final product.

Dans le domaine des sciences humaines et socio-économiques, le [FP7-SSH-2013-1 Collaborative projects](#) dispose d'un budget minimal de 4 millions d'euros sur la thématique « obstacles et perspectives pour les styles de vie durable et l'économie verte ».

Manifestations



>> 19-20 novembre 2012, Paris : le colloque « [Connaissance des services écosystémiques rendus par la forêt : l'apport des sciences économiques, humaines et sociales](#) » sous l'égide d'Ecofor fera le point des thématiques de recherche actuellement traitées en France et réunira les acteurs des parties prenantes de la recherche en SHS sur ces thèmes. [Inscription](#) en ligne. [Contacts](#)

>> 21 novembre 2012, Paris : journée technique « [Biotechnologies industrielles pour la chimie du végétal](#) » organisée par l'Ademe propose un état des lieux, innovations, potentiels et perspectives. [Dernières inscriptions](#). [Contact](#)

>> 23 novembre 2012, Lille : colloque national « [La forêt, des enjeux vitaux entre science et décision](#) » organisé, à l'occasion du [festival de l'arbre](#), par la Région Nord-Pas de Calais en partenariat notamment avec Ecofor. Chercheurs francophones et acteurs socio-économiques feront un point sur les débats scientifiques en cours et tenteront de rapprocher la science des gestionnaires et autres professionnels. [Inscription](#) obligatoire avant le 20 novembre. [Contact](#)

>> 23-24 novembre 2012, Oloron-Mourenx (64) : tournée d'automne du groupe régional Sud-Ouest de Pro Silva sur le thème

[La suite...](#)

[Retour au sommaire](#)

« [Les chênaies du piémont atlantique des Pyrénées – difficultés de renouvellement, alternatives, réussites et échecs : des orientations à trouver pour la petite propriété publique ou privée](#) ».

>> **27 novembre 2012**, Bruxelles : forum sur le paiement des services environnementaux [“Payments for Environmental services: a way forward for Mediterranean Forests?”](#). [Inscription](#) : **19 novembre**. [Contact](#)

>> **28 novembre 2012**, Liège (Belgique) : colloque « [De l'équienne à l'irrégulier : des techniques à apprivoiser](#) » consacré à l'irrégularisation des peuplements résineux dans le prolongement de la publication « [Synthèse des méthodes d'irrégularisation pour la Wallonie](#) ». Destinée aux gestionnaires, chercheurs et étudiants, cette [journée](#) sera l'occasion de (i) présenter les résultats du projet Interreg CoFor-Ko (pourquoi vouloir irrégulariser les pessières, quels avantages le propriétaire ou le gestionnaire peut-il en attendre, comment s'y prendre pour entamer et suivre un processus d'irrégularisation), (ii) confronter les points de vue et (iii) faire le tour des éléments indispensables à une mise en œuvre réussie de l'irrégularisation d'un peuplement. [Inscription](#) avant le **20 novembre**. [Contact](#)

>> **2 décembre 2012**, Doha (Qatar) : [journée de la forêt](#) organisée par le Partenariat collaboratif sur les forêts (CPF). Cette sixième édition fait l'objet d'un appel à propositions à tous pour les discussions des [forums](#) et les expositions. Les accords REDD+ y seront à l'honneur. [Contact](#) : [CIFOR](#).

>> **4-5 décembre 2012**, Lyon : rencontres d'échange entre décideurs et scientifiques sur le thème "[Mieux produire et préserver : quelles approches pour les forêts au sein des territoires ?](#)" Organisées, avec le soutien d'Ecofor, dans le cadre du projet de recherche FORGECO (Forêts, gestion et écosystèmes) financé par l'Agence nationale de la Recherche (ANR), ces rencontres sont ouvertes à tous les chercheurs et responsables politiques, associatifs et professionnels forestiers. [Inscription](#) en ligne. [Contacts](#)

>> **6 décembre 2012**, Saint-Mandé (Val-de-Marne) : journée d'étude « [De la statistique Daubrée à l'inventaire forestier de l'IGN : un siècle d'expansion des forêts françaises. Quelle stratégie pour la gestion forestière du 21^e siècle ?](#) » organisée par l'IGN, AgroParisTech et l'INRA, sous le patronage des ministères de l'agriculture et de l'écologie, à l'occasion des cent ans de la première statistique forestière couvrant l'ensemble des forêts publiques et privées françaises. [Inscription](#) en ligne. [Contact](#)

>> **8 décembre 2012**, Paris : journée thématique « [Fleuves & rivières](#) », organisée par le MNHN, propose au public curieux ou averti de découvrir la faune et la flore d'eau douce au travers d'exposés de spécialistes, visites guidées et d'une projection suivie d'un débat. [Contacts](#)

>> **12 décembre 2012**, Paris : colloque « [L'économie verte au service de la croissance : de la photosynthèse à l'industrie, de l'innovation aux marchés](#) » avec la participation du le ministère en charge de l'agriculture. [Inscription](#) dans la limite des places disponibles. [Contact](#)

>> **12 décembre 2012**, Paris : colloque de restitution des projets du RMT AFORCE. [Contacts](#)

>> **25-27 janvier 2013**, Clermont-Ferrand : salon de la forêt et du bois [Panorabois](#) ouvert à tous les acteurs de la filière. [Contact](#)

>> **11-12 mars 2013**, Barcelone (Espagne) : appel à contributions pour le [COST – FTP Forum “Young researchers direct the way to innovation in the forest based sector”](#) à l'occasion de la 8^{ème} conférence de la [plateforme technologique européenne Forêt-Bois-Papier](#) (FTP). Ce forum est organisé par l'action COST sur « les forêts, leurs produits et services » en collaboration avec la plateforme FTP, les organisations de recherche Innova Wood (technologie du bois), EFPRO (pulpes et papier) et EFI (foresterie). Il permettra aux jeunes chercheurs de présenter et discuter leurs résultats de recherche avec des pairs venant de toute l'Europe et des industriels représentant l'ensemble de la filière. Les orateurs retenus pour ce forum se verront offrir leur inscription à la 8^{ème} conférence FTP qui se tiendra dans le prolongement du forum les 12 et 13 mars. [Soumission](#) avant le 10 janvier 2013 en ligne. [Contact](#)

>> **17-21 mars 2013**, Tlemcen (Algérie) : [3^{ème} semaine forestière méditerranéenne](#) organisée par le Comité SilvaMéditerranée de la FAO sur le thème « Les forêts méditerranéennes au service du développement durable des territoires: quelles stratégies d'atténuation et d'adaptation face aux changements globaux? »

>> **16-21 mai 2013**, Estoril (Portugal) : appel à propositions de résumé pour le 3^{ème} congrès international [Planted forests on the globe renewable resources for the future](#) organisé par l'EFIATLAN-TIC. Programmation en deux temps : 16-18 mai ateliers à Bordeaux, Dublin, Porto, Bilbao, Edinburgh ; 19-21 mai session plénière à Estoril. Date limite de soumission des résumés : 14 décembre.

>> **9-14 juin 2013**, Saariselkä (Finlande) : [FSPM2013](#) est la 7^{ème} conférence internationale « **Fonctionnel-Structural Plant Models** » organisée pour les chercheurs et étudiants par l'institut de recherche forestière finlandais (Metla), la Société finlandaise de sciences forestières et la faculté d'agriculture et de foresterie de l'université d'Helsinki. Cette réunion abordera tant les questions théoriques que pratiques ainsi que toutes les disciplines concernées par la modélisation du fonctionnement et de la structure des plantes avec des modèles combinant architecture, génétique moléculaire, physiologie et influences environnementales grâce aux avancées des sciences informatiques et mathématiques. [Soumission](#) des propositions de résumés avant le 11 janvier 2013. [Inscription](#) à tarif préférentiel avant le 15 avril.

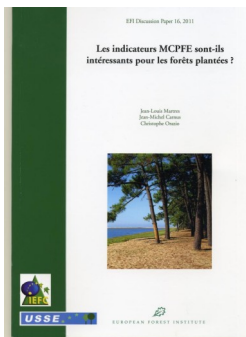
>> **10-12 juin 2013**, Champenoux : [appel à idées](#) pour l'atelier [REGFOR 2013](#) organisé par l'INRA, AgroParisTech, l'université de Lorraine et Ecofor. Ces rencontres s'articuleront autour de la question : « La gestion de la fertilité des sols forestiers : est-elle un tournant ? ». Faites connaître des projets d'étude et de recherche ou des expérimentations qui pourraient alimenter ces journées organisées en sessions de présentations synthétiques, de présentations volontaires ainsi que de tables rondes et discussions. [Contact](#)

>> **8-10 juillet 2013**, Mons (Belgique) : appel à proposition de communications en vue de la session spéciale « [Forêt et foresterie : savoirs et motivations](#) », proposée aux organisateurs du 50^{ème} colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF).

Publications



>> [Les indicateurs MCPFE sont-ils intéressants pour les forêts plantées ?](#) Synthèse et analyse comparée des résultats du projet FORSEE : évaluation et pertinence des critères et indicateurs de gestion durable des forêts plantées publiée par l'EFI dans la collection *Discussion Paper* en 2011, version française mai 2012 sous la plume de J-L Martres, J.-M. Carnus et C. Orazio. Ce document fournit une critique constructive des indicateurs de gestion durable et aspire à en montrer leurs intérêts et leurs limites. Selon l'interprétation des définitions, la manière de récolter les données ou le contexte écologique, les réalités décrites par les indicateurs de gestion durable ne sont ni homogènes ni comparables au niveau interrégional. Outre la diversité des indicateurs utilisables, l'ouvrage montre les limites de certains d'entre eux et en propose de nouveaux.



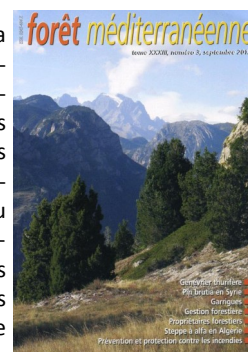
>> [Les valeurs de la biodiversité : un état des lieux de la recherche française](#), édité par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), constitue le premier volet d'un travail engagé depuis deux ans sur le thème des valeurs de la biodiversité. Cet ouvrage analyse l'état et la dynamique de la recherche française autour des valeurs de la biodiversité et présente un tour d'horizon des questions abordées et des approches mobilisées par les chercheurs de différentes disciplines. Les valeurs de la biodiversité considérées par les acteurs de la société seront le sujet du second volet.



>> [Protection des eaux souterraines en forêt](#). Ce « *Guide ALPEAU dans l'arc alpin et jurassien 2012* » s'appuie sur des expériences locales réussies menées dans le cadre du projet européen Interreg franco-suisse « Alpeau » lancé fin 2008 pour trois ans. Il traite essentiellement de la qualité de l'eau potable et donne tous les outils pour analyser les situations de terrain ; accompagné d'un CD et d'une liste de références, cet ouvrage a pour ambition d'apporter des solutions pratiques à des enjeux concrets. Il s'adresse à tous les acteurs de l'eau et de la forêt, en France et en Suisse : collectivités gestionnaires de l'eau qui veulent engager une démarche d'amélioration sur leur territoire, propriétaires et gestionnaires forestiers qui souhaitent améliorer la prise en compte de la protection de la ressource en eau potable dans la gestion forestière, prestataires et acteurs de la protection réglementaire de l'eau potable.

>> La revue [Forêt méditerranéenne](#) datée de septembre 2012 (tome XXXIII, numéro 3) présente un exemple d'écologie globale à l'occasion du 4^{ème} colloque international sur le Genvévrier thurifère tenu dans les hautes Alpes en octobre 2011, une espèce

ce partagée au nord et au sud de la Méditerranée, entre tous ses utilisateurs et entre scientifiques. Au sommaire de ce numéro également, les forêts de Pin brutia sur roches vertes dans le Baer-Bassit de Syrie, une introduction aux multiples nuances du territoire de(s) la garrigue(s), un retour d'expérience après deux années de regroupement des propriétaires forestiers en association syndicale pour le développement de la filière forêt-bois locale dans la Drôme, une typologie des propriétaires forestiers varois, l'avenir des steppes à alfa dans le sud-ouest algérien (rempart à l'avancée du désert et base de régénération forestière pour le pin d'Alep ou l'Olivier sauvage), les plans de prévention des risques d'incendies de forêt.



[Appel à auteurs Forêt Méditerranéenne](#). Dans son dernier *opus*, l'association Forêt Méditerranéenne fait un point sur la mise en ligne de l'ensemble des articles de sa revue du même nom depuis le premier numéro de 1979 jusqu'à ceux de l'année 2008. Cette initiative a permis de mettre, à la disposition d'un large public international francophone, la somme des connaissances publiées depuis plus de 30 ans et semble répondre à un besoin réel au regard du nombre de téléchargements comptabilisés. Aussi, l'éditeur lance un appel à contributions rappelant la ligne éditoriale de la revue dont voici quelques extraits : « Forêt Méditerranéenne a pour objectif de répondre aux grandes questions concernant les espaces naturels et forestiers méditerranéens ; elle s'adresse à un public diversifié, intéressé par ces forêts pour différentes raisons ; elle est donc ouverte aux articles de toutes les disciplines les concernant ; elle peut publier des articles relevant de l'écologie, des sciences humaines et sociales, de la gestion forestière, de l'économie forestière et des problèmes juridiques liés à la forêt ; [...] elle n'est ni une revue technique sur la forêt, ni une revue scientifique mais une revue de vulgarisation de niveau supérieur ; elle a pour objectif de prendre la mesure des connaissances et des savoir-faire pratiques, techniques et institutionnels concernant la forêt méditerranéenne, ainsi que des politiques spécifiques qui lui sont appliquées, voire d'en évaluer les limites ».

>> L'[INRA magazine n°22](#) d'octobre 2012 s'ouvre par un éditorial du nouveau président-directeur général, François Houllier, qui annonce son programme, tandis qu'il se clôt par une interview de Marion Guillou ; celle-ci pose un regard sur l'évolution du monde agricole de ces douze dernières années rappelant, entre autres, les « questionnements fondamentaux qui ont bouleversé nos manières de chercher [et] nos objectifs de recherche » et ont conduit à la création notamment du département « Ecologie des forêts, prairies et milieux aquatiques » en 2003. Par ailleurs, ce numéro annonce une refonte en profondeur du site de [l'Institut national de recherche agronomique](#) début 2013.

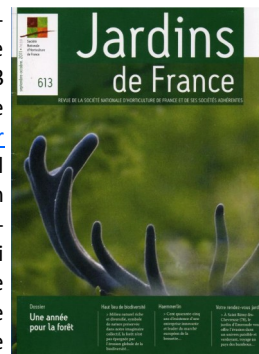
[La suite...](#)

[Retour au sommaire](#)

>> La revue technique des forêts et des arbres [Forêt-entreprise](#) de novembre 2012 (n°207) consacre son dossier à la taille et l'élagage des feuillus « précieux » installés à faible densité. La rectitude d'une grume, recherchée par les scieurs, nécessite l'intervention en taille de formation au profit de la pousse annuelle la plus vigoureuse ; les principes et spécificités sont détaillées pour le noyer, le merisier et le frêne ; ces conseils de taille et d'élagage étant applicables à d'autres essences de feuillus comme l'érable ou le peuplier ; ces interventions sont désormais facilitées par des outils électriques récents présentés en fin de dossier. Egalement dans ce numéro, des fiches sur l'autécologie des noyers (commun, noir, hybride) ; un compte-rendu du séminaire du 5 juin dernier à l'Inra Cestas-Pierroton au cours duquel les représentants de la filière bois aquitaine ont signé une feuille de route pour structurer l'approvisionnement et partager la valeur ajoutée pour le bois énergie ; un petit *vademecum* pour distinguer les trois chênes (pédonculé, sessile, pubescent)... [Contact](#)



>> La Société Nationale d'Horticulture de France publie la revue [Jardins de France](#) dont le numéro 613 (septembre-octobre 2011) propose un dossier sur la forêt auquel [Ecofor](#) a contribué. Ce dossier central (pages 18-43), préparé à l'occasion de l'année internationale des forêts, comporte neuf articles qui sont désormais accessibles en ligne pour les abonnés moyennant une participation modique qui donne (pour la durée choisie, minimum deux mois) également accès aux archives de cette revue consacrée au domaine à la fois proche de la forêt et très différent qu'est celui de la connaissance et la gestion des jardins et systèmes horticoles. [Contact](#)



>> L'IDF (CNPFF-Forêt privée française) édite son [catalogue Noël 2012](#) proposant une sélection de livres dont certains en édition de luxe, accessibles à différents publics (encyclopédies, guides, ouvrages techniques, beaux livres...).



[Page précédente...](#)

[Retour au sommaire](#)

Offre d'emploi



>> L'unité mixte de recherche Laboratoire d'étude des ressources forêt-bois (Lerfob, UMR Inra - AgroParisTech) cherche un(e) technicien(ne) pour l'acquisition de données en Écologie Forestière.

Le [poste](#) (CDD 6 mois renouvelable) est basé sur le campus Agro-ParisTech de Nancy, au sein de l'équipe Écologie Forestière du LERFoB. Candidature avant le 26 novembre 2012. [Contacts](#)

[Retour au sommaire](#)

Rédactrice en chef : Viviane Appora, chargée de mission, Gip Ecofor
 Directeur de la publication : Jean-Luc Peyron, Directeur du Gip Ecofor

Pour vous inscrire : [inscription](#)
 Pour vous désinscrire : [désinscription](#)